DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 07 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le sept avril à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Dominique JOUANNE, Maire.

Présents :
M. Dominique JOUANNE, Mme Marie LAIGNEL, Monsieur Abdelkrim MAY, M. Alain BORNE, Madame Josette DESVIGNES, M. Abdulkasim DEMIREL, M. Bernard LAMY, Mme Colette BOURGEOIS, Mme Véronique PAUCHARD, Mme Marie-Christine HAYNAU, M. Jean-Marc GIRBES, M. Régis GAGNARD, Mme Sophie GRELL, M. Tarik SAHIN, Mme Sude OZDEMIR, Madame Jocelyne BERESINA, M. Fabien GIRARD, Madame Nadège CANTIER, Mme Stéphanie CARREZ, Monsieur Mickaël CHEVALIER

Pouvoirs :
Mme Flavie CHEVROT donne pouvoir à Mme Sophie GRELL, Mme Corinne MINETTE donne pouvoir à M. Alain BORNE, M. Patrice GAUDRY donne pouvoir à Mme Colette BOURGEOIS

Mme Marie LAIGNEL est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 23

Finances

D2026_14 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante les décisions prises dans le champ des délégations conférées par le Conseil Municipal au Maire, au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et dans la limite des crédits inscrits au budget.

N° Décision	Objet	Pôle	Dépenses	Recettes
DE2026-003	Mission d'étude d'avant-projet définitif (APD) – rénovation thermique, remise aux normes et sécurisation du gymnase du Vilet	Technique, Urbanisme et environnement	M. Hervé REGNAULT, architecte : **8 710,83 € HT** Bureau d'études COSINUS (économie) : **4 000 € HT** TECO (structure) : **3 000€HT** Bureau d'études ENERPOL (fluides) : **2 200 € HT** COSINUS (VRD) : **1 000€ HT** ACOUSTIQUE FRANCE : **1 200 € HT** Soit un montant total de:	

			20 110,83 € HT	
DE2026-004	Avenant n°1 - lot n°1 marché : n°2025_mapa540_004 aménagement paysager des bords du lac de Torcy – rive urbaine	Technique, Urbanisme et environnement	**126 558,20 € HT**	
DE2026-005	Convention de mise à disposition de deux éducateurs pour l'enseignement du badminton et du pyckleball - Association Creusot défi 2000 - Année scolaire 2025/2026	Association Sport Culture Education	6 séances de1h30 à 25€/h, pour 2 classes soit **450€**	
DE2026-006	Convention de gestion des contrats d'assurance couvrant les risques statutaires – CDG71 – 01/01/2026 au 31/12/2029	Moyens Généraux	**6%** cotisation assureur hors primes	

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **DE PRENDRE ACTE** que Monsieur le Maire a rendu compte à l'assemblée délibérante des décisions prises dans le champ des délégations conférées par le Conseil Municipal, au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et dans la limite des crédits inscrits au budget, tel que détaillé dans le tableau ci-dessus.

Le Conseil municipal prend acte.

MAIRIE DE TORCY 71210

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la sous-Préfecture le .....16 AVR. 2026.....
et publié, affiché ou notifié le .....16 AVR. 2026.....
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210